

plus que suffisantes pour réduire en cendres cet Etablissement. Ce poste nous étoit encore plus préjudiciable par la facilité qu'il donnoit aux Anglois d'avoir relation avec toutes les Nations du Canada, que par le commerce, qui s'y faisoit autant par les François de la Colonie, que par les Sauvages; car Choëguen étoit fourni de marchandises qui n'étoient propres qu'aux François, au moins autant que de celles qui ne convenoient qu'aux Sauvages; ce qui indiquoit un commerce illicite. Si les ordres du Ministère avoient été exécutés, le commerce de Choëguen seroit presque tombé, du moins avec les Sauvages du haut Canada; mais il falloit fournir Niagara, & sur-tout le Portage, plutôt que Toronto. La différence qu'il y a entre ces deux premiers postes & celui-ci, est que trois ou quatre cents canots peuvent venir chargés de pelleteries au Portage, & qu'il ne peut aller à Toronto de canots que ceux qui ne peuvent passer devant Niagara, & au fort Frontenac, comme les Otaois du fond du lac, les Missisagues; de sorte que Toronto ne pouvoit que diminuer le commerce de ces deux postes anciens qui auroient été plus que suffisants

pour  
maga  
chand  
imiter  
qu'ils  
des b  
ges le  
me l'  
gara,  
lets d  
pesan  
meille  
deux  
les ve  
castor  
& cet  
dans  
Franç  
des A  
pas le  
auroit  
merc  
muni  
Choë  
dû au  
voyer  
eût é  
M.  
fort F  
plus